

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878
Date d'émission: 22/03/2018 Date de révision: 26/07/2021 Remplace la version de: 22/03/2018 Version: 2.0

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : OENOLEES® MP
Type de produit : Usage œnologique
Groupe de produits : Produit commercial

Autres moyens d'identification : E 414

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

Spec. d'usage industriel/professionnel : Usage réservé aux utilisateurs professionnels
Utilisation de la substance/mélange : Agent participant à la structure colloïdale du vin.

Utilisation de la substance/mélange : Usage œnologique

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Fournisseur**

LAFFORT FRANCE SAS Boîte postale CS 61611 33072 BORDEAUX CEDEX

FRANCE

T+33 (0)5 56 86 53 04 - F+33 (0)5 56 86 30 50

 $\underline{info@laffort.com} - \underline{www.laffort.com}$ 

Distributeur

LAFFORT AUSTRALIA

23 BURWOOD AVENUE WOODVILLE NORTH

5012 SOUTH AUSTRALIA

AUSTRALIA T (08) 8360 2200

info@laffort.com - www.laffort.com

**Fournisseur** 

LAFFORT ESPAÑA S.A.

TXIRRITA MALEO 12 APTDO 246 20100 RENTERIA (Guipúzcoa)

**ESPAÑA** 

T0034943344068 - F0034943344281

info@laffort.com - www.laffort.com

Distributeur

LAFFORT NEW ZEALAND

4/B GREENWOODS CLOSE TITIRANGI

Boîte postale P.O. BOX 60-249

1000 AUCKLAND NEW ZEALAND

T 64 (0) 21 322 290

info@laffort.com - www.laffort.com

Distributeur

LAFFORT USA

1460 CADER LANE SUITE C

CA 94954 PETALUMA

USA

T+1 (707) 775 4530

laffortusa@laffort.com - www.laffortusa.com

#### Distributeur

LAFFORT ARGENTINA

PREDIO INDUSTRIAL, CALLE CASTRO BARROS 1330 CARRODILLA

AR- LUJAN DE CUYO - MENDOZA

ARGENTINA

T + 54 261 4962309 - F + 54 261 4964060

info@laffort.com - www.laffort.com

Distributeur

LAFFORT CHILE

PARCELA 233, LOTE 2, COLONIA KENNEDY, SECTOR HOSPITAL

9540000 PAINE

CHILE

T+56 22 979 1590 - F+56 9 5201 7140

info@laffort.com - www.laffort.com

Distributeur

LAFFORT ITALIA

S.P. PER CASTELNUOVO SCRIVIA S.N.C.

15057 TORTONA AL

T+39 0131 863 608 - F+39 0131 821 305

laffortitalia@laffort.com - www.laffort.com

#### Distributeur

LAFFORT SOUTH AFRICA 32 ZANDWYK PARK 7646 PAARL SOUTH AFRICA T+27 21 882 8106

info@laffort.com - www.laffort.com

# Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Algérie	Centre Anti-poisons d'Algérie	Bd Said Touati CHU BAB El Oued	+021 97 98 98	
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
Canada	Centre anti-poison du Québec (CAPQ)	1270 Chemin Ste-Foy Pavillon Jeffrey Hale, 4ème étage QC G1S 2M4 Québec	1 800 463-5060	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Antipoison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
Grèce	Poisons Information Centre Children's Hospital P&A Kyriakou	11762 Athens	+30 2 10 779 3777	
Maroc	Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance Du Maroc (CAPM)	Rue Lamfedel Cherkaoui, Rabat Instituts Madinate Al Irfane, B.P. 6671 10100 Rabat	+05 3777 7169 +0801000180	
Portugal	Centro de Informação Antivenenos Instituto Nacional de Emergência Médica	Rua Almirante Barroso, 36 1000-013 Lisboa	+351 800 250 250	
Roumanie	Department of Clinical Toxicology Spitalul de Urgenta Floreasca	Calea Floreasca Bucuresti	+40 21 230 8000	
Suisse	Tox Info Suisse	Freiestrasse 16 8032 Zürich	145	(de l'étranger :+41 44 251 51 51) Cas non-urgents: +41 44 251 66 66
Tunisie	Centre Anti-Poisons de Tunisie	Rue Abou Kacem Chebbi MONTFLEURY 1089 TUNIS CHEBBI TUNIS	+71335500	

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou selon la législation nationale pertinente. Étiquetage non applicable

# Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

#### 2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substance(s) figurant dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne, ou n'est pas identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (UE) 2018/605.

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

Premiers soins général

Premiers soins après contact avec la peau

Premiers soins après contact oculaire

Premiers soins après ingestion

: Ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle permettant d'éviter l'inhalation de poussières. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les troubles continuent, consulter un médecin.

: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Si les troubles continuent, consulter un médecin.

: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation

oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un centre antipoison ou un

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets

Symptômes/effets après inhalation

Symptômes/effets après contact avec la peau Symptômes/effets après contact oculaire

Symptomes/effets après ingestion

: Informations plus détaillées : voir rubrique 11.

 Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation.

Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation.

: Peut provoquer une irritation modérée, avec sensation de brûlure, larmoiement, rougeur ou gonflement.

: Troubles gastro-intestinaux.

médecin en cas de malaise.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

 En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés. dioxyde de carbone (CO2), poudre, mousse résistante aux alcools, eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

Danger d'explosion

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

- : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
- : Eviter la mise en suspension de poussières aériennes susceptibles de provoquer une explosion.
- Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. Des produits de décomposition dangereux comme de la fumée, du monoxyde ou du dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de chauffage prolongé.

26/07/2021 (Date de révision) FR (français) 3/11

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout

incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent

l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome

isolant. Protection complète du corps.

Autres informations : Ne pas contaminer les eaux souterraines et de surface. Eliminer conformément aux règlements de sécurité

locaux/nationaux en vigueur.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Evacuer le personnel vers un

endroit sûr.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Ne pas toucher le produit déversé ou marcher dessus. Eviter le contact avec la

peau et les yeux.

Mesures antipoussières : Eviter toute formation de poussière.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique

8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : La poussière déposée peut être nettoyée par aspiration (vide) ou la zone lavée à l'eau. Ramasser

mécaniquement le produit. Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes. Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Le produit liquide

est glissant.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou

cours d'eau.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter toute formation de poussière. Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Assurer une bonne ventilation

du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter l'équipement de protection individuelle

Mesures d'hygiène : Ne pas m

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conditions de stockage : Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans un local bien ventilé. Entreposer à l'abri de la

chaleur/humidité. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Tenir le récipient bien fermé pour éviter toute absorption d'humidité.

Produits incompatibles : Aucune, à notre connaissance.

Matières incompatibles : Aucune, à notre connaissance.

Chaleur et sources d'ignition : Maintenir à l'écart de toute source d'ignition (y compris de charges électrostatiques).

26/07/2021 (Date de révision) FR (français) 4/11

# Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage œnologique.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter toute formation de poussière. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition. S'assurer que le système de ventilation est régulièrement entretenu et testé.

#### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

#### Equipement de protection individuelle:

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

## 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

#### Protection oculaire:

Aucune protection oculaire spéciale n'est recommandée dans les conditions normales d'utilisation. En cas de risque de production excessive de poussières, porter des lunettes

Protection oculaire			
Туре	Champ d'application	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	Poussières		EN 166

# 8.2.2.2. Protection de la peau

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des mains:

Aucune protection spéciale n'est requise. En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. En cas de risque de production excessive de poussières. Porter des gants de protection. EN 374

#### Autres protecteurs de la peau

#### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements de protection à manches longues. Vêtements antistatiques. EN 340. EN 1149

#### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

#### Protection des voies respiratoires:

Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante. Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante. EN 143. EN 149

# Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Protection des voles respiratoires			
Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque antipoussière	Type P2		EN 143, EN 149

#### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

## Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### **Autres informations:**

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le travail. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

# **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Couleur : Beige.

Apparence : Poudre. Cristaux.

Odeur : inodore.

Seuil olfactif : Pas disponible

Point de fusion : Pas disponible

Point de congélation : Non applicable

Point d'ébullition : Pas disponible

Inflammabilité : Pas disponible

Propriétés explosives : Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Limites d'explosivité : Non applicable Limite inférieure d'explosivité (LIE) : ≥ 60 g/m<sup>3</sup> Limite supérieure d'explosivité (LSE) Non applicable Point d'éclair : Non applicable Température d'auto-inflammation : Non applicable Température de décomposition : Pas disponible рΗ : Pas disponible : Pas disponible pH solution : Non applicable Viscosité, cinématique Solubilité : Soluble dans l'eau.

Eau: 400 - 500 g/l Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) : Pas disponible Pression de vapeur : Pas disponible Pression de vapeur à 50 °C Pas disponible Pression critique ≤ 7,1 bar Masse volumique Pas disponible Densité relative : Non applicable Densité relative de vapeur à 20 °C : Non applicable : Pas disponible Taille d'une particule Distribution granulométrique : Pas disponible Forme de particule : Pas disponible Ratio d'aspect d'une particule : Pas disponible État d'agrégation des particules Pas disponible État d'agglomération des particules : Pas disponible Pas disponible Surface spécifique d'une particule

# Empoussiérage des particules 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

: Pas disponible

# Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. flammes ou étincelles. Humidité.

#### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. La décomposition thermique génère : Voir rubrique 5.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1. Informations sur les classes	de danger telles que	définies dans le règlement (CE) n° 127	2/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

OENOLEES® MP				
DL50 orale rat		> 8000 mg/kg		
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)		
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)		
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)		
Cancérogénicité	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)		
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)		
Danger par aspiration	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)		

Non applicable

# 11.2. Informations sur les autres dangers

OENOLEES® MP
Viscosité, cinématique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

OENOLEES® MP	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable. Aucun effet néfaste connu sur le fonctionnement des stations d'épuration en utilisation normale dans les conditions recommandées.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

OENOLEES® MP		
Potentiel de bioaccumulation	Il ne se produit aucune bioaccumulation significative.	

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucun autre effet connu, Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage Vider les résidus de l'emballage. Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur

agréé.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

# 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N° ONU (ADR) : Non réglementé N° ONU (IMDG) Non réglementé N° ONU (IATA) Non réglementé N° ONU (ADN) Non réglementé N° ONU (RID) : Non réglementé

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non réglementé Désignation officielle de transport (IMDG) : Non réglementé Désignation officielle de transport (IATA) : Non réglementé Désignation officielle de transport (ADN) : Non réglementé

26/07/2021 (Date de révision) FR (français) 8/11

# Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Désignation officielle de transport (RID) : Non réglementé

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**ADR** 

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non réglementé

**IMDG** 

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non réglementé

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non réglementé

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non réglementé

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non réglementé

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non réglementé
Groupe d'emballage (IMDG) : Non réglementé
Groupe d'emballage (IATA) : Non réglementé
Groupe d'emballage (ADN) : Non réglementé
Groupe d'emballage (RID) : Non réglementé

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables

#### Transport par voie terrestre

Non réglementé

# Transport maritime

Non réglementé

#### Transport aérien

Non réglementé

## Transport par voie fluviale

Non réglementé

#### Transport ferroviaire

Non réglementé

# 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Code IBC : Non applicable.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

# Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Usage œnologique.

#### 15.1.2. Directives nationales

#### Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 2, Significativement dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen - Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen - Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen - Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Suisse

Classe de stockage (LK) : NG - Non dangereux

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# Indications de changement:

Révision - Voir: \*.

Indications de changement				
Rubrique	Rubrique Élément modifié		Remarques	
1.2	Autres moyens d'identification	Ajouté		
4.1	Premiers soins général	Modifié		
4.2	Symptômes/effets après inhalation	Ajouté		
4.2	Symptômes/effets après contact avec la peau	Ajouté		
4.2	Symptômes/effets après contact oculaire	Ajouté		
5.1	Moyens d'extinction appropriés	Modifié		
5.2	Danger d'incendie	Ajouté		
5.2	Danger d'explosion	Ajouté		
5.2	Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	Modifié		
5.3	Instructions de lutte contre l'incendie	Ajouté		
6.1	Mesures générales	Ajouté		
6.1	Procédures d'urgence	Modifié		
6.2	Précautions pour la protection de l'environnement	Modifié		
6.3	Autres informations	Modifié		
6.3	Procédés de nettoyage	Modifié		
7.1	Mesures d'hygiène	Modifié		
7.1	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Modifié		
7.2	Conditions de stockage	Modifié		
7.2	Produits incompatibles	Modifié		

# Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Indications de changement				
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques	
7.2	Matières incompatibles	Ajouté		
8.2	Protection des mains	Modifié		
8.2	Vêtements de protection - sélection du matériau	Modifié		
8.2	Protection des voies respiratoires	Modifié		
8.2	Contrôles techniques appropriés	Modifié		
10.6	Produits de décomposition dangereux	Modifié		
11.1	Raison, quand non classé	Ajouté		
12.	Raison, quand non classé	Ajouté		
12.6	Autres effets néfastes	Ajouté		
13.1	Recommandations pour l'élimination des eaux usées	Ajouté		
13.1	Législation régionale (déchets)	Ajouté		

Modèle\_FDS\_LAF

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.